

Activités des médecins généralistes et territoires : une étude en Auvergne

Christophe Evrad

Directeur de la société Géosanté, chargé de cours, Université Montpellier III, Geos, Urcam d'Auvergne

En zone urbaine ou en zone rurale, la consommation de soins est très proche. Cependant, l'offre de soins étant plus faible dans les zones rurales, les prescriptions par les professionnels sont plus importantes.

Les interactions entre l'offre médicale et les territoires ont fait l'objet de nombreuses publications. Elles aboutissent en partie à la description des disparités géographiques de l'encadrement médical, mais peu d'études se sont intéressées aux interactions entre l'activité des praticiens et les territoires. L'Urcam d'Auvergne* et la société Géosanté** se sont associées dans une étude globale : *Médecine ambulatoire et territoire en Auvergne*, et cet article illustre quelques-uns des thèmes traités. Les informations relatives à l'activité des généralistes en Auvergne sont tirées du fichier SNIR de l'Assurance maladie pour 1999. Le découpage territorial est celui des aires urbaines conçu par l'Insee. L'objectif est d'analyser la variation de production d'actes des praticiens et de la consommation induite selon la nature des territoires.

Les médecins généralistes produisent plus d'actes de consultation en zone rurale

La répartition de l'offre de soins selon le découpage en aires urbaines oppose le monde urbain (65,5 % des généralistes) où l'on compte en moyenne un médecin généraliste pour 967 habitants, au monde rural, un médecin généraliste pour 1 012 habitants.

En 1999, un médecin généraliste prescrit

* Urcam : union régionale des caisses d'assurance maladie, Clermont-Ferrand.

** Géosanté : études et conseils en géographie de la santé, Montpellier.

en moyenne 3 459 actes de consultation en Auvergne (14^e rang des régions françaises). Localement, les prescriptions sont en moyenne plus faibles dans le département du Puy-de-Dôme (3 204 actes), et plus élevées dans l'Allier, le Cantal et la Haute-Loire (3 600 actes).

La répartition de l'activité moyenne selon le découpage en aires urbaines confirme l'existence d'une activité différentielle selon les territoires. Les généralistes installés en zone rurale prescrivent en moyenne 3 795 actes de consultation, contre 3 282 pour les généralistes installés en zone urbaine. De plus, la zone urbaine est assujettie à des variations internes. Du pôle urbain (le centre) vers les espaces périphériques, on assiste à une augmentation progressive de l'activité (pôle urbain : 3 172 actes ; espaces périphériques : 3 588 actes ; tableau 1).

Les différences de prescriptions selon les territoires reflètent l'influence de l'encadrement médical. L'activité moyenne des médecins généralistes est élevée quand la densité médicale est faible, et inversement. La corrélation négative ($r = -0,24$) reflète la variation opposée entre les deux variables. L'activité augmente quand la densité médicale diminue, et inversement.

Les médecins généralistes âgés de 44 à 54 ans enregistrent l'activité moyenne la plus élevée, mais cette tendance varie selon les territoires. Les praticiens âgés de 51 à 55 ans enregistrent l'activité moyenne la plus élevée au sein des pôles urbains. Ils sont âgés de moins de 35 ans, de 56 à 60

ans au sein des communes périphériques, et de 46 à 50 ans dans les communes multipolarisées. En zone rurale, les praticiens âgés de 56 à 60 ans enregistrent l'activité moyenne la plus élevée, suivis des praticiens de moins de 35 ans.

Logiquement, la consommation médicale reproduit les tendances de l'activité médicale. En 1999, la consommation moyenne est de 2,46 actes de consultation par patient en Auvergne. Elle est de 2,66 en zone rurale et de 2,49 en zone urbaine, où de nouveau l'on oppose les espaces centraux (2,44) aux espaces périphériques (2,54).

La relation avec l'encadrement médical reste inchangée. Le nombre moyen d'actes de consultation par patient augmente quand la densité médicale diminue, et inversement ($r = -0,12$).

Les médecins généralistes prescrivent plus de visites en zone rurale

En 1999, un médecin généraliste prescrit en moyenne 1 208 actes de visite en Auvergne (16^e rang des régions françaises). Localement, les prescriptions de visite opposent les départements du Puy-de-Dôme et de la Haute-Loire aux prescriptions faibles, aux départements de l'Allier et du Cantal aux prescriptions élevées.

La répartition du nombre moyen d'actes de visite par praticien selon les territoires confirme le « trait rural » de cette pratique. Les généralistes installés en zone rurale prescrivent en moyenne 1 327 actes de visite, contre 1 140 en zone urbaine. De plus, la zone urbaine est de nouveau marquée par une pratique différentielle interne, traduisant une augmentation progressive du nombre moyen de visites par praticien du centre vers la périphérie (tableau 2).

Contrairement aux consultations, l'acte de visite, plus social que médical, entretient une relation d'indépendance vis-à-vis de l'encadrement médical. Le coefficient de corrélation ($r = +0,04$) résume cette situation. La variation du nombre moyen de visites par praticien se fait indépendamment de l'encadrement médical.

Les praticiens âgés de 51 à 60 ans enregistrent le nombre moyen d'actes de visite le plus élevé. Les praticiens âgés de 51 à 55 ans enregistrent les prescriptions les plus élevées au sein des pôles urbains. Ils sont âgés de 46 à 55 ans au sein des

tableau 1

Nombre d'actes de consultation par praticien selon le découpage en aires urbaines

Zonage en aires urbaines	Volume de consultations	Nombre de généralistes	Consultation/praticien
Pôle urbain	2 024 035	638	3 172
Périphérie des pôles urbains	731 888	204	3 588
Communes multipolarisées	109 489	31	3 532
Zone urbaine	2 865 412	873	3 282
Espace rural	1 741 772	459	3 795
Zone rurale	1 741	772	3 795
Auvergne	4 607 184	1 332	3 459

tableau 2

Nombre d'actes de visite par praticien selon le découpage en aires urbaines

Zonage en aires urbaines	Volume de visites	Nombre de généralistes	Visite / praticien
Pôle urbain	624 330	553	1 129
Périphérie des pôles urbains	227 197	197	1 153
Communes multipolarisées	38 630	31	1 246
Zone urbaine	890 269	781	1 140
Espace rural	593 269	447	1 327
Zone rurale	593 269	447	1 327
Auvergne	1 483 434	1 228	1 208

communes périphériques, et de 51 à 55 ans dans les communes multipolarisées. En zone rurale, les praticiens âgés de 51 à 55 ans réalisent le nombre moyen de visites le plus élevé, suivis des praticiens de moins de 35 ans.

La consommation médicale, à l'image des prescriptions, oppose les territoires. En 1999, la consommation moyenne est de 0,83 acte de visite par patient en Auvergne. Elle est de 1,00 en zone rurale, et de 0,78 en zone urbaine où l'on assiste au maintien des tendances. Le nombre moyen de visites par patient augmente sensiblement du pôle urbain (0,76) aux espaces périphériques (0,83).

Contrairement aux prescriptions de visite mais aussi de consultation, une corrélation existe entre le nombre moyen de visites par patient et l'encadrement médical. Le coefficient de corrélation ($r = +0,19$) traduit une variation positive entre les variables. Une augmentation du nombre moyen de

visites correspond à une élévation de la densité médicale, et inversement.

Les médecins généralistes prescrivent plus de soins infirmiers en zone rurale

En 1999, un médecin généraliste prescrit en moyenne 9 280 actes de soins infirmiers en Auvergne (10^e rang des régions françaises). Localement, l'opposition demeure entre le département du Puy-de-Dôme où les prescriptions sont les plus faibles (7 893), et les départements de l'Allier, du Cantal et de la Haute-Loire (> à 10 000).

La répartition des prescriptions moyennes de soins infirmiers traduit une opposition entre les territoires. Les généralistes installés en zone rurale prescrivent en moyenne 9 885 actes, contre 8 949 en zone urbaine où le nombre moyen de prescriptions varie entre le pôle urbain (8 730) et les espaces périphériques (10 365) (tableau 3).

tableau 3

Nombre d'actes de soins infirmiers par praticien selon le découpage en aires urbaines

Zonage en aires urbaines	Coefficient soins infirmiers	Nombre de généralistes	Prescript. / praticien
Pôle urbain	5 046 170	578	8 730
Périphérie des pôles urbains	1 838 141	196	9 378
Communes multipolarisées	310 943	30	10 365
Zone urbaine	7 195 254	804	8 949
Espace rural	4 339 587	439	9 885
Zone rurale	4 339 587	439	9 885
Auvergne	11 534 841	1 243	9 280

À l'image des visites, il existe une corrélation entre le niveau des prescriptions et l'encadrement médical. Cette relation est vérifiée pour les médecins généralistes ($r = +0,11$), mais surtout pour les infirmiers libéraux ($r = +0,27$). Les prescriptions moyennes de soins infirmiers par patient augmentent quand la densité médicale pour les médecins généralistes, mais surtout pour les infirmiers augmentent, et inversement.

La consommation médicale de soins infirmiers par patient conforte ces tendances. En 1999, la consommation moyenne est de 6,46 actes par patient en Auvergne. Elle est de 7,14 en zone rurale et de 6,64 en zone urbaine où la consommation moyenne est faible au sein des pôles urbains (6,08) et des communes multipolarisées (6,25), et plus élevée au sein des communes périphériques (7,02).

À l'image des prescriptions, le niveau de consommation est corrélé à l'encadrement médical. Le coefficient de corrélation entre la consommation et la densité médicale est de $r = +0,16$, pour les généralistes et $r = +0,24$ pour les infirmiers. La consommation médicale de soins infirmiers par patient augmente quand les densités médicales augmentent, et inversement.

Les médecins généralistes prescrivent plus d'actes de masso-kinésithérapie en zone rurale

En 1999, un médecin généraliste prescrit en moyenne 8 957 actes de masso-kinésithérapie en Auvergne (14^e rang des régions françaises). Localement, on oppose les départements à faible prescription (8 000

en moyenne), tels que le Puy-de-Dôme et le Cantal, aux départements à forte prescription ($> 10 000$), tels que l'Allier et la Haute-Loire.

La répartition du nombre moyen de prescriptions par praticien aboutit au même constat. Les prescriptions sont plus élevées en zone rurale, 9 399 actes, qu'en zone urbaine, 8 720, où les tendances confirment un niveau de prescriptions plus faible au sein des pôles urbains (8 829), et plus élevé au sein des espaces périphériques (9 262) (tableau 4).

Contrairement aux prescriptions de soins infirmiers, l'encadrement médical joue différemment sur les prescriptions de masso-kinésithérapie. Concernant les généralistes, la corrélation est négative ($r = -0,12$), l'augmentation du nombre moyen de prescriptions correspond à une diminution de la densité médicale,

et inversement. La corrélation est proche de 0 ($r = +0,09$) concernant les kinésithérapeutes libéraux ; les prescriptions varient de façon indépendante de l'encadrement médical.

La variation de la consommation d'actes par patient concourt au rapprochement entre les territoires. En 1999, la consommation moyenne est de 6,13. Elle est de 5,85 en zone rurale, contre 6,05 en zone urbaine, où la consommation est homogène.

De plus, la consommation par patient accentue l'indépendance entre les variables. Le coefficient de corrélation obtenu, proche de 0, témoigne de la variation indépendante des variables entre elles.

Les médecins généralistes prescrivent plus d'actes de biologie en zone rurale

En 1999, un médecin généraliste prescrit en moyenne 93 871 actes de biologie en Auvergne (5^e rang des régions françaises). Localement, le Puy-de-Dôme est le département où les prescriptions sont les plus faibles (83 800), par rapport à l'Allier, la Haute-Loire et le Cantal ($> 95 000$).

La répartition du nombre moyen des prescriptions oppose de nouveau des territoires. Les généralistes installés en zone rurale prescrivent en moyenne 104 834 actes, contre 88 075 en zone urbaine où l'opposition entre le centre et la périphérie perdure (tableau 5).

Contrairement à d'autres prescriptions, l'encadrement médical ne présente aucune corrélation. Le coefficient obtenu confirme

tableau 4

Nombre d'actes de masso-kinésithérapie par praticien selon le découpage en aires urbaines

Zonage en aires urbaines	Coefficient masso-kinésithérapie	Nombre de généralistes	Prescript. / praticien
Pôle urbain	5 385 499	610	8 829
Périphérie des pôles urbains	1 678 672	202	8 310
Communes multipolarisées	287 124	31	9 262
Zone urbaine	7 351 295	843	8 720
Espace rural	4 229 485	450	9 399
Zone rurale	4 229 485	450	9 399
Auvergne	11 580 780	1 293	8 957

tableau 5

Nombre d'actes de biologie par praticien selon le découpage en aires urbaines

Zonage en aires urbaines	Coefficient biologie	Nombre de généralistes	Prescript. / praticien
Pôle urbain	53 176 708	622	85 493
Périphérie des pôles urbains	18 900 617	202	93 567
Communes multipolarisées	3 227 173	31	104 102
Zone urbaine	75 304 498	855	88 075
Espace rural	47 384 946	452	104 834
Zone rurale	47 384 946	452	104 834
Auvergne	122 689 444	1 307	93 871

l'existence d'une situation d'indépendance entre les variables. Le niveau des prescriptions varie sans tenir compte de la variation de la densité médicale.

La variation de la consommation renforce à nouveau l'opposition entre les territoires. En 1999, la consommation moyenne est de 64,48 actes par patient. Elle est de 68,92 en zone urbaine, et de 62,18 en zone rurale où demeure l'opposition classique entre les espaces.

Contrairement aux prescriptions, le niveau de consommation est corrélé à l'encadrement médical. Le coefficient ($r = +0,11$) engendre une variation similaire entre les variables. La consommation augmente quand la densité médicale s'élève, et inversement.

Les montants moyens remboursables de pharmacie prescrite sont plus élevés en zone rurale

En 1999, le montant moyen remboursable de pharmacie prescrite par un médecin généraliste est de 1 686 192 F (257 041 euros) en Auvergne (10^e rang des régions françaises). Localement, en dehors du département du Puy-de-Dôme, tous les départements enregistrent des valeurs supérieures à la moyenne régionale.

La répartition des montants moyens remboursables de pharmacie prescrite reproduit les tendances, opposant les territoires. Le montant moyen remboursable de pharmacie prescrite par un généraliste installé en zone rurale est de 1 947 690 F, contre 1 548 387 F en zone urbaine, où l'on assiste à l'augmentation croissante des montants remboursables du pôle

urbain vers les espaces périphériques (tableau 6).

À l'image des prescriptions de biologie, les montants remboursables sont indépendants de l'encadrement médical. Le coefficient de corrélation, proche de 0, signifie l'existence d'une situation d'indépendance entre les variables. L'augmentation du montant moyen remboursable se fait indépendamment de la variation de la densité médicale.

À l'image des prescriptions, la consommation de pharmacie par patient renforce l'opposition entre les territoires. En 1999, le montant moyen remboursable de pharmacie par patient est de 1 134 F (173 euros). Il est de 1 362 F (208 euros) en zone rurale, et de 1 117 F (170 euros) en zone urbaine, où les oppositions demeurent entre pôle urbain et espaces périphériques.

De nouveau, le niveau de consommation varie de façon indépendante, vis-à-vis de

l'encadrement médical. Le coefficient de corrélation, proche de 0, confirme l'indépendance entre les variables. L'augmentation de la consommation se fait indépendamment de la variation de la densité médicale.

Activités, consommations et territoires : une activité éloignée, une consommation proche

L'activité des praticiens est le principal critère de différenciation des territoires. Les consultations, les visites, les prescriptions d'actes de laboratoire et de pharmacie entretiennent un comportement typiquement rural. L'activité pratiquée par les médecins généralistes installés en zone rurale est plus importante. L'appauvrissement de l'offre de soins engendre une activité plus importante. Notons que les prescriptions de soins infirmiers et d'actes de masso-kinésithérapie ne participent pas à la différenciation des espaces.

La consommation médicale reste néanmoins très proche. Les consultations, les soins infirmiers, les actes de masso-kinésithérapie et de biologie par patient concourent à une homogénéisation des modes de consommation. Les écarts sont insignifiants entre les territoires. Au contraire, les visites et la pharmacie demeurent des modes typiques d'une consommation médicale rurale.

Les différences observées entre l'espace urbain et l'espace rural sont également valables au sein de la zone urbaine. Les oppositions soulignées traduisent un rapprochement des modes d'activité et de consommation entre les espaces périphériques, urbains et l'espace rural. ■

tableau 6

Montants remboursables de pharmacie par praticien selon le découpage en aires urbaines (en francs)

Zonage en aires urbaines	Montant moyen remboursable	Nombre de généralistes
Pôle urbain	1 478 548	636
Périphérie des pôles urbains	1 705 360	204
Communes multipolarisées	1 948 226	31
Zone urbaine	1 548 387	871
Espace rural	1 947 690	459
Zone rurale	1 947 690	459
Auvergne	1 686 192	1 330